VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN,

Ramsey & Danziger

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE SANS LIMITE.

Succession de Mme Louisa Ehringer, Veuve d'Ambrose Leitz, No 96,880 Cour Civile de District. Division A.

2409 RUE TCHOUPITOULAS,

Entre Première et Seconde.

Emplacement de Commerce et Résidence à Deux Etages.

—AUSSI—

Actions, Bijouterie, Diamants et toutes les Propriétés Mobilières suivant inventaire enregistré.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, 24 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et la ca Cour ouverte le 15 août 1902 —jugement signé le 21 août 1912, par l'Hon. Fred. D. King, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, actuellement absent en congé, juge de la Cour précité, Division A, dans l'affaire sus-mentionnée et numérotée et qui m'a été adressé, les] propriétés mobilières et immobilières, à savoir—

Premier—Trois certains lots de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée) Première, Deuxième et Rousseau, désignés comme lots 3, 4 et 5, lesquels mesurent chacun 32 pieds et 3 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 31 pieds 6 5|7 pouces en largeur sur la ligne arrière sur les profondeurs suivantes: Lot No 3 149 pieds 1|2 pouce sur la ligne du Lot No 2 et 142 pieds 3 2|3 pouces sur la ligne la divisant des lots Nos 3 et 4; 135 pieds 5 pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant des lots Nos 4 et 5, et 128 pieds 7 2|3 pouces sur la ligne de côté opposé du lot No 5.

Les dits lots devant être vendus en bloc.

Deuxième—Tout les meubles suivant inventaire enregistré seront vendus sur les lieux No 2409 rue Tchoupitoulas, à 10 heures du matin.

Troisième—Actions. Soixante-dix-huit parts de capital de la Orleans Manufacturing Co. valeur au pair $50 par action, devant être vendus en lots de 10 actions.

Quatrième—Bijouterie et diamants.

Actions, diamants et bijouterie seront vendus à la Bourse, 311 rue Baronne, à midi.

Conditions—Les meubles, actions, diamants et bijouterie comptant sur les lieux. Les immeubles au comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et pour l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire, et aura droit au loyer du jour seulement du passage de l'acte de vente. Les lots Nos 3 et 4 vendus subject au bail fait par le décédé incluant les bâtisses et écuries, d'1er janvier 1911 au 31 décembre 1912, à $25 par mois, payable le dernier jour du mois. Privilège de deux ans de prolongation à l'expiration au taux de $35 par mois à Frederic Leitz, lequel privilège il se réserve. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication chez

RAMSEY & DANZIGER, Encanteurs.

B. B. Forman, avocat pour la demanderesse.

A. D. Dansiger, avocat pour la défenderesse.

22 sept—22 25—sept 1 8 15 22 24

VENTES A L'ENCAN.

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Maniscalco.

No 101,758—Cour Civile de District. Contenu d'une épicerie et buvette, incluant licence pour vente de liqueurs, etc., situé au coin des rues José, hine et Rousseau.

Aux enchères SAMEDI, 21 septembre 1912, à 9:30 heures du matin, sur les lieux, en vertu d'un ordre signé et qui m'a été adressé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté du 17 septembre 1912.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 921 rue Gravier.

Philip J. Paterno, avocat.

19 sept—19 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUCCESSION DE PETER LAMANA.

No 93,069—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PROPRIETES DE VALEUR

Dans le 2me et 5me Districts

1. No 624 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres, Bâtisse en Briques à Deux Etages. Aussi Une Grande Ecurie Adjacente.
2. Nos 609-11 rue St-Philippe, Maison Double en Bois à un Etage.
3. Nos 1026-28-30-32 rue Nunez, entre Newton et Diana, carré Verret, Une Maison d'Habitation.
4. No 413 rue Homer, entre les rues Monroe et Franklin, Un Cottage Simple.

Aux enchères JEUDI, le 26 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 14 août 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le second district de cette ville, dans le carré borné par les rues St-Philippe, Chartres, Royale et Dumaine, désignés par les Nos 2 et 3, sur un plan fait par Depouilly, daté du 4 février 1834 et annexé à un acte passé devant Louis Ferraud, ancien notaire, le 4 août 1834, lesquels dits lots mesurent, en mesure anglaise, comme suit à savoir: Lot No 2 a 21 pieds sur la rue St-Philippe par 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur. Lot No 3 est adjoint au dit lot No 2 et mesure 22 pieds sur la rue St-Philippe par 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, le tout borné d'un côté par une propriété appartenant maintenant ou autrefois à la Vve Labarre et de l'autre côté par une propriété appartenant maintenant ou dernièrement à M. Hatrel. La première ci-dessus connue par le No municipal 624 rue St-Philippe.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, carré No 49, borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, le dit lot est désigné sur le registre d'assessement sous le No 36, ayant en mesure américaine 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue St. Philippe sur une profondeur de 85 pieds, 3 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations portent les numéros municipaux 609 et 611 rue St. Philippe.

3. Un certain lot de terre dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 15 du carré No 46 maintenant 161 borné par les rues Diana (autrefois Decatur), Nunez (autrefois Franklin), Newton et Verret, d'après le plan de A. d'Hémécourt, voyer le 10 septembre 1846, déposé au bureau de H. P. Caire, ancien notaire, comme plan No 196 du livre des plans No 3. Ledit lot No 15 mesure en mesure française, 30 pieds de face sur la rue Diana par 120 pieds de profondeur et connu par les Nos municipaux 1026-28-30-32 rue Nunez.

4. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 dans le carré No 43, maintenant carré No 155, borné par les rues Homer, Monroe, Franklin et Newton, selon le plan dressé par A. d'Hémécourt, le 11 septembre 1846, déposé au bureau de H.P. Caire, ancien notaire, comme plan No 195 du livre des plans No 3. Le dit lot mesure en mesure française 30 pieds de face sur le rue Homer par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le No municipal 413 rue Homer.

Conditions—Un quart en plus comptant, le solde, s'il y en a, à 1, 2, 3, 4 et 5 ans avec intérêt à 7 0|0 payable annuellement. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et déposer 10 0|0 du prix d'achat avec l'encanteur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Phil J. Paterno, notaire.

N. J. CLESI, Encanteur, Bureau No 821 rue Gravier.

29 août—29—sept 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix DU

SECOND DISTRICT.

919 RUE NORD RENDON COTTAGE SIMPLE.

3211 RUE DUMAINE COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme F. G. Wanner

No 100,761—Division D.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—Aux enchères, JEUDI le 26 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et suivant un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la dite Cour, daté et signé le 15 août 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le second district de cette ville, dans le carré No. 443 borné par les rues Dumaine, Nord Rendon, St. Philippe et l'avenue Hagan, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, voyer de ville, daté le 19 juin, 1912. Le dit lot A se, lon le dit plan commence à une distance de 60 pieds de la rue Dumaine et Nord Rendon et mesure 32 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté séparant le dit lot du lot B, et une profondeur de 128 pieds, 4 pouces sur la ligne de côté opposé vers l'avenue Hagan, le tout selon le dit plan portant le numéro municipal 919 rue Nord Rendon.

Second—Un certain lot de terre situé dans le même carré que ci-dessus, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre D sur le plan mentionné plus haut et d'après lequel ledit lot D est à une distance de 128 pieds 3 pouces et 1 ligne des rues Nord Rendon et Dumaine, et mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue Nord Rendon, 25 pieds 3 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 153 pieds 11 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles, et étant la même propriété acquise par le défunt par achat d'Emile Muller devant J. H. Forcelle, notaire en cette ville, le 12 septembre 1895, enregistré dans le livre des transferts 156, page 691, et portant le No municipal 3211 rue Dumaine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en 1, 2 et 3 ans, avec intérêt à 7 pour cent par an. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et déposer 10 0|0 du prix d'achat avec l'encanteur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant F. D. Charbonnet, notaire.

N. J. CLESI, Encanteur, 821 rue Gravier.

Philip J. Paterno, avocat.

29 août—29—sept 1 8 15 22 26

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

1724 rue Soniat près de l'avenue St Charles une résidence simple à deux étages, belle, neuve et retirée, contenant salle à manger, office, cuisine, 4 chambres à coucher, cabinets pour linge et vêtements, jolies salle à bains toutes les améliorations modernes, galerie devant et derrière, hangars, Etc.

Succession de Chas J. Silverstein.

No 100,499—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 30 août 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Six ème District de cette ville, dans le carré borné par les rues Soniat, Dryades, Dufossat et Sud Rempart, ladite portion de terre est composée de tout le lot A et une moitié du lot B désignée sur un plan dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté le 17 mai 1906, et attaché à un acte de vente d'Henry Frigal au Third District Building and Loan Association, enregistré dans le livre des transferts 208, folio 770, selon lequel plan ledits lots se touchent et mesurent comme suit: Lot A commence 61 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue S. Rempart et mesure 30 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 90 pieds et la moitié du lot B, touche au lot A et mesure 15 pieds de face sur la rue Soniat par une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles, le tout pour être vendu en bloc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et pour l'acte de vente, devant Lyle Saxon, notaire. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

Sol. Weiss, avocat

1er sep?—1 8 15 22 29—oct 3

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Grand et Attrayant Cottage 1234 avenue Henry Clay.

Aux enchères MARDI, le 8 octobre à midi.

Succession d'Isabel Pulum, épouse d'Arthur C. Norcross.

No 101,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division E, maintenant absent en congé, signé le 6 septembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI 8 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Henry Clay et les rues Perrier, Prytanée et Calhoun, lesdits lots étant désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par E. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 2 avril 1893, et attaché à un acte passé devant Fred Zengel, le 18 mai 1893, et d'après lequel ces dits lots mesurent comme suit, à savoir: Lot No 1 forme le coin de l'avenue Henry Clay et la rue Prytanée et mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Prytanée de 132 pieds 8 pouces et 2 lignes et quart et une profondeur sur l'autre ligne de côté se séparant du lot No 2 de 133 pieds 1 1|2 ligne et une largeur sur l'arrière de 28 pieds 11 pouces et 3 1|2 lignes. Lot No 2 touche au lot No 1 et mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue Henry Clay par une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 1 de 133 pieds et 1 1|2 ligne et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 3 sur ledit plan de 133 pieds 4 pouces et 3|4 d'une ligne et une largeur sur l'arrière de 28 pieds 11 pouces et 3 1|2 lignes.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite et la touchant, lequel lot est désigné par le No 3, et lequel dit lot No 3 mesure 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay, 28 pieds 11 pouces et 3 1|2 lignes de largeur sur l'arrière, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Prytanée de 133 pieds, 4 pouces et 3|4 de lignes, et une profondeur de sur la ligne de côté vers la rue Perrier de 133 pieds 8 pouces.

3° Une certaine bande ou parcelle de terrain située dans le même carré que les propriétés premièrement et secondement décrites ci-dessus, adjoignant la propriété ci-dessus décrite lot No 3, étant une parcelle du lot No 4, adjoignant le lot No 3 et mesurant 10 pieds de face sur l'avenue Henry Clay par 133 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne la séparant du lot No 3 et 133 pieds 9 pouces sur l'autre ligne de côté la séparant de l'autre partie du lot No 4.

La propriété décrite ci-dessus avec les améliorations qui s'y trouvent forme un terrain.

Conditions — A savoir: Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossé avec sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale avec lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et un pacte de "dation allemande" et confession de jugement, procès exécutoire et toutes les autres clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente ou crédit de cette ville; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, et l'assurance devant être transférée au porteur des billets.

Les taxes pour l'année 1912 devront être payées au prorata. L'acte de vente devra être passé devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 0|0 fait au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

W. H. Westerfield, avocat.

8 sept—8 15 22 29—oct 6 8

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1912.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-2 Cents par Jour, Etant à $7.00 pour 365 Jours.

Prix local, $7.00; par express, $7.40 expédié en reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

Prix $2.00, y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., Ltd., Editeurs, Bureau, 531 rue Natchez.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Leopold Weil Ed'dr and Impr Co vs Mme Geo. Songeron.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 54,071—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 2 octobre 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'effets mobiliers. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions— Comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la 1ère Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Benjamin R. Forman, avocat pour la demanderesse.

21 sept—21 27—oct 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Betsy Plabett, épouse de Wm H. Abair, et pour aider et assister en dite épouse,

vs Will Oubre.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 51,282—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rodgers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'encan et à vente publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1912 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 armoire à glace, 1 toilette à glace, 1 lavabo à glace, 1 table de milieu, 4 chaises en rotin, 1 table en bois dur, saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions— Comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. —Chas Sahuc dan, avocat pour la demanderesse.

15 sept—15 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée sur le Chemin Gentilly.

Terrains mesurant 100' de face sur à peu près 20 arpents de profondeur.

Frank B. Twomey vs Veuve et Héritiers de Douglas Barrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,032—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en font les dépendances qui y appartiennent, situés à mais dre ta du Chemin de Gentilly en quittant la ville, à l'arrière du Troisième District, mesurant 100 pieds de face sur ledit Chemin de Gentilly, par une profondeur d'environ vingt arpents; étant la bande de terre la plus rapprochée de la ville prise des lots soixante et soixante deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur

31 août—31— sept 6 13 20 27—oct 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Weisinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 92,438—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James P. Cordill, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — C. C. Friedrichs, avocat.

21 sept—21 25 30

E. H. Michel vs. Stewart Oil Company

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 100,099—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John McGraw, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—H. L. Favrot, Lewis R. Graham, avocats.

12 sept—12 16 21

Succession d'Alexander McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,064, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Barbara Louise McDermott, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Carroll, Henderson & Carroll, avocat. 17 sept—17 21 26

Succession de Joseph Maniscalco.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,758 — Division B—Attendu que Mme Joseph Maniscalco a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Maniscalco, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ph. J. Paterno, avocat.

20 sept—20 24 29

Succession de Preston M. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 101,731—Division A—Attendu que Mme Preston M. Hill a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Preston M. Hill, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. Montgomery, avocat

18—sept 18 22 27

Succession de Mme Sarah Strelitz, veuve de Léon Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 100,778 —Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Achile Lehman, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Daniel Wendling, avocat.

19 sept—19 23 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Caroline Knoche, épouse de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,253—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Robert Mogel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest Vidrine, avocat.

12 sept—12 16 21

Farine Producer

Spécialement préparée pour l'usage des Boulangeries, faite avec du blé du Minnesota et ayant une force supérieure.

JOHN E. KOERNER & CO.,

SEULS AGENTS DU SUD.

514 RUE DU CAMP--Nlle-Orléans, Lne.

INCORPOREE 1855

SUN Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

FERGUS G. LEE, Président. HENRY M. PRESTON, Vice-Président.

WM. P. MAUS, Secrétaire.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois

NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois

NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.